

Randonnée du 25 septembre 2022

Parc du Morbras et forêt Notre Dame. Départ de Sucy-Bonneuil. Retour par Boissy St-Léger.

Nous étions six (Jocelyne Christiane, Christine, Jean-Louis, Irène, Jocelyne et Thierry), guidés par Jocelyne.

La blague du jour : il suffit de manger un pruneau pour ne plus être à jeun ;-)

En sortant de la station Sucy-Bonneuil, nous avons traversé un quartier résidentiel et désert avec une pharmacie en grosses pierres



Nous étions cernés également par les boulangeries mais aucun d'entre nous n'a cédé à la tentation !

Le parc de Morbras



Parmi les parcs, espaces naturels et coulées vertes gérés par le Département, le parc du Morbras représente une **source de biodiversité remarquable**. Offrant de nombreux habitats, il réunit une faune et une flore d'une grande richesse.

Situé entre les communes d'Ormesson-sur-Marne et Sucy-en-Brie, ce parc s'étend sur plus de 12 hectares le long de la rivière. Il fait partie du corridor écologique de la vallée du Morbras. Depuis 2013, il est classé Espace Naturel Sensible.

Au début du XXe siècle, le charme particulier du Morbras séduisait déjà. L'écrivain Raymond Radiguet en fit ainsi un cadre de promenades pour les héros du *Diabole au corps*, et les habitants du Château voisin du Grand-Val se l'approprièrent, ainsi que de nombreux peintres et cinéastes.

Radiguet
Le Diabole au corps
Préface d'André Berne Joffroy



Depuis 1976, le Département a progressivement aménagé ce site qui accueillait autrefois d'anciens vergers. **Aujourd'hui, le parc dévoile ses multiples facettes : sous-bois, vergers, prairies, rus, cascades, sources et mares, un véritable espace naturel au cœur d'un territoire urbain.**



Le parc du Morbras*

Espaces boisés - Au centre

Arbres, plantes vivaces et orchidées

Les espèces arborescentes les plus fréquentes sur ce boisement sont le hêtre élancé, plusieurs espèces de chênes et les robiniers. On retrouve aussi par endroits le Charme commun (*Quercus robur*). Des plantes bulbeuses de sous-bois ont été plantées par les agents de l'Orpècherie. Elles reflètent spontanément chaque année l'équilibre vivace. On retrouve notamment le Cyclamen à feuilles de lierre (*Cyclamen hederifolium*) et le Persil-nègre (*Chaerophyllum rivale*). Deux espèces d'orchidées sont également inventoriées sur les trois zones boisées naturelles : la Linaire à feuilles ovales (*Linum catharticum*) et l'Orchis pourpre (*Orchis purpurea*). L'entretien des zones à ces espèces s'effectue sur des fauchés à large période de fructification afin de conserver une certaine diversité du milieu tout en permettant aux parties de se ressécher.

Le parc du Morbras présente un couvert arboré qui s'étend sur la majeure partie du site. On peut distinguer notamment trois boisements naturels : le boisement central - côté Ormesson-sur-Marne, le boisement rivulaire (sur le ruisseau du Morbras au sud) - côté Sucy-en-Brie, et le peuplement ouest.

Pas moins de 30 espèces végétales ont été inventoriées dans ces boisements, dont 12 sont indigènes (autochtones).

Le boisement central - côté Ormesson-sur-Marne

Ce boisement situé sur la commune d'Ormesson-sur-Marne constitue la plus grande partie du parc. Il occupe une partie du boisement en contact avec une zone humide. Le sous-bois est principalement constitué de fougères, de mousses et de lichens. Dans la partie basse, sous l'égide du hêtre, on retrouve des alluvions récentes caractérisées par des dépôts de limon ou de graviers transportés par le feu couronné.

On distingue dans ce boisement naturel des espèces qui aiment les sols humides comme l'Epipactis chalcidique (*Epipactis atrorubens*), la Lychnis commune (*Lychnis viscaria*) et le Renoué des prés (*Plantago lanceolata*). La zone la plus à l'est comporte en plus d'autres espèces intéressantes : la Linaire pédonculée (*Linum catharticum*) et de jeunes arbres (*Fraxinus excelsior*).

Galium aparine
Marr. - Linné

Epipactis atrorubens
C. Linné

Cyclamen hederifolium
Linné

VAL de MARNE
Le Département



Les arbres semblent s'incliner pour saluer notre passage dans le parc...







**Une occupation pour ces vaches : regarder les randonneurs/randonneuses passer
(ça va moins vite que le train)**

Forêt domaniale de Notre-Dame



Située dans un environnement très urbanisé, à cheval entre la Seine-et-Marne et le Val-de-Marne, cette forêt s'étend sur plus de 2000 hectares. Elle constitue l'un des plus importants massifs de la couronne parisienne. Elle est traversée par le GR14.

Composée principalement de chênes sessiles et de châtaigniers, elle abrite de nombreuses mares et un vaste espace ouvert formé de landes à bruyère, à molinie ou à fougère, parsemé de chênes pédonculés, bouleaux et trembles.

À l'origine propriété du clergé et des nobles, le **Bois de Notre-Dame** appartenait au Moyenâge à Notre-Dame de Paris, expliquant son nom actuel.

En 1975, l'Etat en fit l'acquisition le but de la préserver de l'urbanisation. Désormais, sa gestion est entre les mains de l'Office National des Forêts (ONF).

Les sentiers de la forêt se croisent souvent en étoile, un héritage des chasses à courre sous Louis XIV. Les nombreuses mares et clairières, elles, sont la conséquence des incendies fréquents qui touchèrent le domaine forestier essentiellement constitué de chênes et de boulots.













Nous avons arpenté un long chemin goudronné sans voir passer une seule voiture, étrange...

Le château de Piple



Le château fut construit en 1718 et agrandi en 1851. Il est dans un parc de 3,5 ha, lui-même dans une forêt de 110 ha.

La terre du PIPEL fut donnée en 650 aux moines de la célèbre Abbaye de SAINT MAUR par le Roi Clovis II. Elle semble tirer son nom des peupliers qui s'y trouvaient. On disait alors « ad populos » au PIPEL.

Au XVI^e siècle, elle passa aux chanoines, leurs successeurs.

Après quelques autres mutations, la Seigneurie de Boissy St Léger et du PIPEL fut adjugée à Nicolas de HARLAY (Sieur de SANCY et de GROSBOIS), qui la cède à Charles de VALOIS, Duc d'ANGOULEME. Le manoir avait la forme des forteresses du Moyen-Age.

La propriété passe entre les mains des héritiers de Jean-Jacques GAUDART, le prêtre Charles

BIGNON, qui la vend à Alphonse HAINAULT de CANTORBE, Trésorier de France au Bureau de la Finance de la Généralité de MONTAUBAN qui fit abattre les vieux bâtiments. Il en fit élever de nouveaux n'ayant d'autres ornements qu'un fronton triangulaire et un péristyle aux colonnes doriques.



Maurice de SAXE (1696-1750), fils naturel d'AUGUSTE II, Roi de POLOGNE et d'Aurore de KOENIGSMARK, Vainqueur à FONTENOY, RAUCOUX et LAWFIELD (aventure avec Anna IVANOVNA, future Impératrice de RUSSIE, Adrienne LECOUVREUR et Mlle FAVART) fit construire les murs du parc et le corps de ferme. Il n'était que locataire. La Marquise de POMPADOUR s'y rendit souvent quand elle habitait le Château de CHOISY (La route de Pompadour, en pavés, longe le château).





Eglise de Boissy-Saint-Léger



Sur les fondations d'un clocher du XIII^{ème} siècle, cette église a été bâtie au XVI^{ème} siècle. Elle est restaurée de nombreuses fois au cours des siècles suivant, et des chapelles latérales lui sont ajoutées. C'est au XIX^{ème} siècle que la nef est agrandie et que la façade est refaite, telle qu'on la connaît aujourd'hui. Un porche en forme d'ogive accueille le fidèle ou le visiteur.

Les côtés sont décorés de colonnes aux chapiteaux ornés de feuillages. Le clocher lui aussi est remanié et muni d'un toit en flèche agrémenté de clochetons.